

Comme il l'a prouvé dans la Stratégie du Canada en matière d'exportations pour les années 80, le gouvernement reconnaît l'utilité d'améliorer notre capacité à saisir les possibilités d'exportation qui s'offrent dans les nouveaux pays industriels, notamment par le déploiement judicieux de délégués commerciaux dans des régions clés et, au besoin, par un accroissement des ressources du Service.

*2. Que le gouvernement accroisse son aide aux petites et moyennes entreprises du secteur privé pour les aider à établir des relations commerciales avec les pays en développement.*

Le gouvernement revoit en permanence les possibilités d'améliorer davantage les programmes existants et de créer de nouveaux services de développement des marchés, surtout lorsqu'ils peuvent favoriser les petites et moyennes entreprises qui recherchent des débouchés dans le tiers monde. Le financement des programmes pertinents a récemment été sensiblement haussé.

*3. Que l'on améliore l'évaluation et la coordination des politiques relatives à la pénétration des importations et que l'on confie cette responsabilité générale au ministère des Finances.*

Le gouvernement continuera d'accorder une haute priorité à l'amélioration de la coordination et de l'évaluation des politiques d'importation.

*4. Que le gouvernement revoie les restrictions qu'il a imposées à l'importation afin d'atténuer la discrimination qui s'exerce à l'encontre des nouveaux venus, en particulier des pays en développement les plus pauvres.*

Sauf pour les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure, aucun contingentement, aucune restriction volontaire et aucune mesure de sauvegarde ne protège actuellement les producteurs non agricoles canadiens des importations "loyales" de produits des pays en développement. Le gouvernement est en train de revoir sa politique d'importation de chaussures, de textiles et de vêtements et devrait faire sous peu une déclaration sur le sujet.